

Nationalité françaises

Par Berrahou Ahmed, le 29/03/2017 à 14:15

Bonjour, je sui un algérien marié avec française de nature depuis 2014, et mon grand père ancien combattant décédé a lion, comment je fait pour avoir nationalité française. Mercie. Cod...

Par youris, le 29/03/2017 à 15:00

bonjour,

vous pouvez demander la nationalité française par mariage avec votre conjoint français mais il y a des conditions, cen'est pas automatique.

voir ce lien:

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2726

salutations

Par giraudmls, le 15/04/2017 à 14:04

Bonjour,

je vit en France depuis 2003 ; je suis mariée avec mon époux français depuis 2012 ; je souhaite demandé la nationalité Française mais je me demande si en étant mariée je peux le faire par décret ? ou il faudrait absolument le faire par mariage ?

Par décret : que sont les documents à fournir et es ce le même processus que par mariage ? Si un jour y a divorce avec mon époux ; ayant demandé ma nationalité par décret la perdraisje ?

Et par mariage?

Cordialement